



Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

a.carlot@fne-mdipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

En février les zones humides sont à l'honneur ! Étangs, lagunes, marais salants, mares, marais, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales, mangroves, prairies inondables, etc. Les zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, date anniversaire de la convention sur les zones humides, connue sous le nom de "Convention de Ramsar", du nom de la ville d'Iran où elle a été signée le 2 février 1971. Cette année retrouvez plus de 600 animations répertoriées pour vous faire découvrir leurs secrets et l'intérêt de leur préservation pour l'avenir. En France, depuis le début du XXe siècle, 67% de la surface des zones humides ont disparu, dont 50% entre 1960 et 1990 ; ce qui reste est dégradé. Même constat sur l'ensemble de la planète... Réagissons !



Revue de presse

« Si c'est rentable, on peut s'adapter à l'élévation du niveau de la mer » : Pour Laurent Labeyrie, membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et élu local à Arzon (Morbihan), les collectivités peuvent s'adapter aux risques de submersion et à l'érosion du littoral. A condition de ne protéger la côte que si l'enjeu économique ou culturel surpasse l'élévation du niveau marin.

[23/12/2015—
lagazettedescommunes.com](http://23/12/2015—lagazettedescommunes.com)

Economies d'eau—Succès pour l'appel à projets sur les économies d'eau de l'agence Rhône Méditerranée Corse

: 600 dossiers ont été reçus par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de son appel à projets sur les économies d'eau. Au total, 21 millions de mètres cubes d'eau par an ne seront plus gaspillés. [06/01/2016—
hydroplus.info](http://06/01/2016—hydroplus.info)

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

Premières mesures pour résorber le déficit de remplissage des lacs réservoirs de la Seine

: En raison d'un mois de décembre particulièrement sec, les quatre lacs réservoirs (lacs Marne, Aube, Seine et de Pannecière), qui assurent pour la Seine la prévention des crues en hiver et le soutien à l'étiage en été, affichent "des états de remplissage bien inférieurs aux niveaux théoriques", indique la préfecture d'Ile-de-France dans un communiqué publié le 4 janvier. Si cette situation perdurait, "les lacs-réservoirs ne seraient pas en mesure de restituer suffisamment d'eau dans les cours d'eau à l'été 2016, entraînant des risques d'étiage sévère", ajoute-t-elle.

06/01/2016—actu-environnement.com

La Maison de l'eau dégradée : la colère des irrigants La Maison de l'eau, située à Jû-Belloc (Gers) et propriété de l'Institution Adour, a subi des dégradations en raison sans doute d'une redevance contestée par des agriculteurs irrigants.

07/01/2016—ladepeche.fr



Concessions hydroélectriques : les collectivités vont-elles se jeter à l'eau ? Le renouvellement des concessions hydroélectriques a pris du retard, mais un nouveau cadre permettant aux collectivités d'investir dans des SEM est en train de se préparer. Une opportunité à saisir ? (11/01/2016—lagazettedescommunes.com)

Déficit d'eau dans les nappes souterraines : D'après le BRGM, 55 % des nappes d'eau souterraines présentent au 1er janvier un niveau inférieur à la normale en particulier dans le sud et le nord-est. La pluviométrie de décembre a été la plus faible enregistrée sur la période 1959-2015 pour ce mois. (14/01/2016—hydroplus.info)



37 collectivités agissent pour allier nature en ville et lutte contre le changement climatique : Dans le cadre de la démarche "Nature en ville et changements climatiques", qui prolonge le concours de la capitale française de la biodiversité, un recueil des 50 meilleures actions menées par 37 collectivités françaises en 2015 vient de paraître. Il est soutenu tout particulièrement par l'association Plante & cité et l'association des espaces verts publics Hortis. (15/01/2016—actu-environnement.com)

La loi Littoral, trente ans de protection et de polémique : La loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral – la « loi Littoral » – a été adoptée le 3 janvier 1986 à l'unanimité, mais dans un hémicycle à moitié vide nous disent la légende et les archives parlementaires. Loi d'urbanisme s'appliquant à l'ensemble des communes riveraines de la mer et des plans d'eau intérieurs de plus de mille hectares, elle constitue le point d'orgue d'une réflexion menée dès le début des années 1970 afin de limiter le bétonnage des côtes. Visant à assurer un équilibre entre développement et protection du patrimoine naturel et culturel, ses dispositions s'imposent à tout document de planification des sols, au premier rang desquels les plans locaux d'urbanisme (PLU) élaborés par les communes. (18/01/2016—theconversation.com)

Charente : 534 000 euros pour laisser passer poissons et canoës Le Conseil départemental de Charente engage à Jarnac et Gondeville un vaste chantier de rétablissement de la continuité écologique du fleuve Charente. (19/01/2016—sudouest.fr)

Plus d'informations : www.fne-midipyrenees.fr

Economies d'eau—Smart'N'Blue lève des fonds pour son pommeau de douche intelligent : La start-up grenobloise Smart'N'Blue qui développe des solutions connectées pour une gestion optimisée de l'eau potable vient d'effectuer une levée de fonds de 400 000 euros pour assurer la commercialisation de son pommeau de douche Hydrao, incitant aux économies d'eau. (20/01/2016—hydroplus.info)

Continuités écologiques—Classement des cours d'eau : des députés veulent donner la priorité aux grands migrateurs Dans un rapport présenté le 20 janvier en commission à l'Assemblée nationale, deux députés font une proposition choc pour sortir par le haut des querelles intestines qui n'en finissent pas sur le terrain. Au classement actuel des cours d'eau en deux listes selon leur état écologique, ils proposent une alternative originale : agir en priorité dans les cours d'eau où des poissons migrateurs sont menacés d'extinction. (22/01/2016—hydroplus.info)

Gestion des espaces verts—Zéro phyto : quels sont les points de résistance ? De nombreux lecteurs ont réagi suite à la tribune de Jacques My, directeur général de l'Union pour la protection des jardins et des espaces publics, publiée sur notre site le 12 janvier, et qui critiquait l'interdiction au 1er janvier 2017 des pesticides dans les espaces verts. Nous avons voulu aller plus loin et savoir s'il existe encore de véritables points de blocage pour les gestionnaires d'espaces verts sur le passage au « Zéro phyto ». (22/01/2016—lagazettedescommunes.com)

Le Sénat adopte en première lecture le projet de loi sur la biodiversité : A l'issue de 32 heures de débats parfois virulents, les sénateurs ont adopté à une large majorité (263 voix pour, 32 contre) le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le 26 janvier 2016. Du texte issu de la Haute assemblée se dégage « un étrange compromis, avec des objectifs parfois contradictoires », selon Chantal Jouanno, sénatrice (UDI-UC, Paris) et ancienne secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie. (26/01/2016—lagazettedescommunes.com)

Documents – réglementation

Eau potable : une instruction pour gérer le risque

"perchloroéthylène" Une [instruction](#) relative à la gestion des risques sanitaires en cas de dépassement de la limite de qualité pour la somme des concentrations en tétrachloroéthylène et en trichloroéthylène dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) a été rendue publique le 5 janvier. Le tétrachloroéthylène, également dénommé "perchloroéthylène", et le trichloroéthylène sont des composés organiques volatils (COV) principalement issus de solvants utilisés dans l'industrie. Bien que la principale voie de contamination soit aérienne, de nombreux cas de contamination de sols et d'eaux souterraines ont été constatés, rappelle le ministère de la Santé. ([08/01/2016—actu-environnement.com](#))

Eau : les installations bénéficiant d'un droit fondé en titre sont soumises au régime des IOTA (CE, 2 décembre 2015, n° 384204)

Saisi d'un recours en excès de pouvoir tendant à obtenir l'annulation des articles 7 et 17 du décret n°2014-750 du 1er juillet 2014 harmonisant la procédure d'autorisation des installations hydroélectriques avec celle des installations, ouvrages, travaux et activités prévue à l'article L. 214-3 du code de l'environnement, le Conseil d'Etat a rendu sa décision en décembre 2015. ([30/12/2015—green-law-avocat.fr](#))

“ Nos décideurs économiques et politiques ne sont pas encore sensibilisés aux atteintes à l'environnement ” L'UICN France met sur la table une série de propositions pour rendre le droit pénal plus efficace pour protéger la nature. L'avocat Sébastien Mabile les détaille pour Actu-environnement et espère qu'elles prennent leur place dans la loi biodiversité. ([18/01/2016—actu-environnement.com](#))

Le CGDD se penche sur les politiques de l'eau menées dans des territoires agricoles

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) a publié, le 7 janvier, un recueil des résultats de sept projets de recherche du programme Eaux et territoires agricoles, mené par le ministère de l'Ecologie, l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea) et le CNRS. Les projets de territoires étudiés portent sur les pollutions diffuses, les zones humides et la gestion intégrée. L'analyse porte davantage sur la sociologie organisationnelle que sur les techniques utilisées. [Télécharger le rapport](#)



Les contenus de l'ONEMA : L'ONEMA a actualisé ses pages internet et publié de nouvelles synthèses sur la [restauration de l'hydromorphologie et de la continuité des cours d'eau](#), les [poissons migrateurs](#), les [méthodes d'extrapolation des débits](#) et [les législations européenne et nationale autour de la DCE](#).



Les échos du bassin

Tout comprendre sur le SDAGE-PDM 2016-2021 en 2 minutes 30 ! Une impulsion collective pour construire l'avenir de l'eau à l'horizon 2021 est proposée dans le SDAGE-PDM du bassin Adour-Garonne. Quelles sont les orientations? Pour répondre à quels objectifs ? Quels sont les moyens pour agir ? Découvrez l'essentiel du SDAGE-PDM 2016-2021 via des vidéos et télécharger les documents complets sur le [site internet de l'Agence de l'eau Adour Garonne](#).

69 % DES EAUX EN BON ÉTAT EN ADOUR-GARONNE, EN 2021 Ce chiffre est le plus ambitieux de tous les bassins métropolitains et la marche à passer est importante (+ 25 % en six ans). Le territoire Adour-Garonne affiche en effet 43 % de bon état des masses d'eau actuellement, alors qu'un objectif initial de 60 % avait été fixé sur la période 2009-2015. [Lire la suite dans Lignes d'eau #61.](#)

La vie du réseau

CATeZH
Garonne

3 question à Thomas Matarin, Chef de projet CATeZH Garonne

La Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATeZH) de Garonne, créée en 2008 et financée en partie par l'Agence de l'eau Adour Garonne, est animée par l'association Nature Midi-Pyrénées. Elle poursuit son travail de terrain auprès de ses adhérents et démarche de nouvelles collectivités, afin de les inciter et les aider à gérer leurs espaces. [Lire la suite sur Lignes d'eau # 61.](#) >> [Le site de la CATeZH Garonne](#)



Lettre eau 73

[TELECHARGER ICI](#)

Actualités : Le Système d'Information sur l'Eau, Arasement barrage d'un ancien moulin

Dossier « Des nouveaux SDAGE au secours de la politique de

l'eau ? » : Réforme de la gouvernance des comités de bassin, Quelle intégration des enjeux de pollutions diffuses ?, Continuité ou discontinuité écologique ?, Vers quelle gestion quantitative de l'eau ?

Point de vue : Les gagnants du concours photo



Enneigement artificiel : les APNE se positionnent !

L'enneigement artificiel est une solution à court terme, « une mal-adaptation » au changement climatique, pour pallier le manque de neige naturelle. Les investissements pour conserver les sports d'hiver seront donc de plus en plus lourds financièrement et leurs conséquences environnementales de plus en plus étendues (destruction des milieux naturels, des têtes de bassin, multiplication des retenues pour l'enneigement artificiel, pollutions ...).



Neige artificielle

Les APNE de la chaîne Pyrénéenne ont mis à jour [leur positionnement sur cet enjeu](#) plus que jamais d'actualité en cet hiver particulièrement doux et dans la perspective déjà présente du changement climatique.

Communiqué de presse FNE et FNE Midi-Pyrénées : Condamnation de la CACG pour sa mauvaise gestion du barrage de la Gimone (82)

Le tribunal correctionnel de Montauban vient de condamner la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) à 5000 euros d'amende à la demande de nos associations de protection de la nature et de l'environnement. Il était reproché à la compagnie de ne pas respecter les débits minimums à restituer à la rivière Gimone en aval du barrage, alors même que c'est le motif même de son aménagement. Ces infractions graves ne sont pas nouvelles pour le porteur du projet de barrage de Sivens, mais elles sont enfin sanctionnées. Explications de FNE et de FNE Midi-Pyrénées. L'exploitation critiquable d'une retenue gérée par la CACG et ses impacts environnementaux La vallée de la Gimone connaît chaque été d'importantes sécheresses conduisant à des assècs du cours d'eau, en raison de prélèvements massifs et non soutenables pour l'agriculture intensive développée sur ce territoire. [Lire +](#)

Agenda

Retrouvez toutes les animations labellisées « journée mondiale des zones humides » en cliquant sur l'image !

11, 12, 13/02/2016—Auch (32) : 5e Rencontres naturalistes de Midi-Pyrénées, organisées par Mature Midi-Pyrénées. [En savoir +](#)

16/02/2016—Toulouse (31) : Journée « valeur économique de l'environnement—exemple des zones humides », organisée par FNE Midi-Pyrénées. [Programme et inscription.](#)

18/02/2016—Gond-Pontouvre (16) : Conférence "Charente, comment va ton eau ?" organisée par le collectif Eau Charente. [En savoir +](#)

14/03/2016—Paris (75) : Journée d'échange sur les déchets aquatiques, organisée par FNE et Surfrider. [Inscription.](#)

